Elections Européennes 2009

La voix de la Bretagne en Europe

Donnons à la Bretagne toute sa place en Europe !

Reiñ he flas da Vreizh en Europa !

L'Union Européenne fait partie de notre vie quotidienne. Certains fonds européens sont utilisés localement en Bretagne, mais les décisions essentielles sont d'abord prises par Paris. La Bretagne n'a aucun moyen politique de défendre ses intérêts propres alors que 80 % de la législation française est décidée à Bruxelles. L'absence d'une représentation directe l'empêche de discuter de la gestion de secteurs essentiels de son économie, comme la pêche, l'agriculture et l'industrie.



Votez pour la seule liste bretonne et européenne !



http://europe2009.partibreton.org

Liste "La voix de la Bretagne en Europe" :

- Emile GRANVILLE, Enseignant, Maire-adjoint de Redon
- Nolwenn LOUARN, Employée
- Hervé LE GUEN, Officier marine marchande
- Odile FOURNIOL, Cadre privé, Conseillère Guidel
- Gérard OLLIERIC, Chef d'entreprise
- Claudine PERRON, Commerciale
- Loïc CARET, Agriculteur
- Geneviève HENRY, Enseignant retraitée, Conseillère Brest
- Sébastien GIRARD, Agent territorial, Conseiller Saint Jacques de la Lande
- Marie-Pierre TEPHANY, Négociatrice immobilier
- Franck DARCEL, Artiste
- Nolwenn FLOCH, Enseignante
- Jacques-Yves LE TOUZE, Commerçant, ancien Conseiller Lorient
- Mathilde CAFFE, Enseignante bilingue
- Lionel DIVARD, Cadre supérieur retraité, ancien Maire-adjoint Nantes
- Maryannick DELEON-GAREL, Retraitée
- Patrick GICQUIAUD, Employé
- Valérie LE BORGNE, Secrétaire

www.imagic.info
imprimé sur papier recyclé

Elections Européennes 2009

La Bretagne, un destin européen !

La voix de la Bretagne en Europe

Nous nous engageons pour une Europe :

> plus sociale, pour l'économie et l'emploi

De nombreux Bretons ont voté oui au traité constitutionnel pour sortir du carcan hexagonal, d'autres ont voté non pour exprimer leur inquiétude face aux délocalisations. La politique européenne doit être réorientée vers des valeurs sociales.

A l'intérieur, l'Union Européenne ne doit pas être un simple marché.

Nous nous engageons pour:

- une harmonisation fiscale, économique et sociale limitant la mise en concurrence des territoires européens
- la liberté d'organiser des services publics communautaires, mais aussi à l'échelle de chaque territoire autonome européen.

A l'extérieur, l'Union Européenne doit défendre un commerce mondial équilibré.

Sans régulation internationale du libre-échange, les bas salaires et le dumping conduisent à deux fléaux : la destruction des emplois européens, mais aussi le développement chaotique et dangereux du reste du monde.

Nous nous engageons pour :

- l'emploi et le savoir faire industriel européen,
- une économie mondiale régulée, équilibrée et équitable.

> plus démocratique

Le Traité de Lisbonne présente des avancées nettement insuffisantes. Sans Constitution, la Charte des droits fondamentaux n'a aucune valeur juridique.

Nous nous engageons pour:

- **une Constitution claire et simple**, approuvée par un référendum unique à l'échelle de tous les citoyens de l'Union Européenne, avec son hymne et son drapeau officiellement reconnus.
- **un Parlement avec un pouvoir législatif réel**.
- **une Assemblée des Peuples Européens** dans laquelle la Bretagne pourra avoir toute sa place.
- **un véritable gouvernement** qui reflète les sensibilités politiques du Parlement
- **une présidence stable** et bien identifiée.

> plus forte pour la paix dans le monde

- L'Europe doit parler d'une seule voix dans les institutions internationales, comme à l'ONU, sous la direction du Haut Représentant pour la Politique Étrangère, et en association avec le Parlement Européen. L'Europe doit disposer d'une défense unique, notamment pour des interventions de paix. Les défenses strictement nationales sont devenues coûteuses et obsolètes.

Ils soutiennent la liste du Parti Breton :

Nolwenn Korbell, Artiste
Jim O'Neil, chanteur des Silencers
Dom Duff, Artiste
Gwennyn Louarn, Artiste
Jean-Pierre Angoujard, Professeur émérite Université de Nantes
Marie-Christine Biet, Journaliste / Enseignante
Jean-Paul Moisan, Professeur de médecine
Josu Ortuondo Larrea, Député européen du Pays Basque
Yves Pelle, 1er adjoint d'Erquy
Jean-Yves Lafesse, Comédien
Yann Jestin, Elu de Lesneven
... et bien d'autres

bulletins de vote
Chers électeurs, vous trouverez les bulletins de vote du Parti Breton dans les bureaux de vote.

Ce que nous voulons pour la Bretagne :

La Bretagne possède une dimension européenne. Avec 4,3 millions d'habitants, la Bretagne est plus peuplée qu'une quinzaine de pays européens. Avec un produit intérieur brut (PIB) supérieur à 100 milliards d'euros, **la Bretagne présente un potentiel économique supérieur à 20 pays européens. Ce qui lui manque, c'est un pouvoir politique et économique comparable à celui des grandes Régions d'Europe**.

Une Europe Fédérale

Nous voulons plus de démocratie, plus de libertés, civiques, culturelles et économiques. Nous voulons plus d'Europe. Nous voulons l'Europe fédérale. L'Europe des peuples au service des citoyens. L'Europe comme pôle d'équilibre entre les grandes puissances mondiales, pour la démocratie et la paix dans le monde, l'équité économique et commerciale, le respect de l'écologie de la planète.

Donner une visibilité internationale à la Bretagne

La Bretagne, Nation sans Etat, doit pouvoir retrouver sa place parmi les Nations d'Europe. Nous devons nous appuyer sur l'Union Européenne pour la reconnaissance de nos Droits Nationaux, l'officialisation de la langue bretonne et la réunification politique des 5 départements bretons. La Bretagne ne sera prospère qu'en valorisant l'atout que représente sa façade maritime par son ouverture sur le monde.

Défendre la Bretagne à Bruxelles

Avec le soutien du Parlement Européen, la Bretagne doit pouvoir disposer, à l'image de l'Écosse ou de la Catalogne de sa propre représentation vis-à-vis des institutions européennes, en complément de sa présence au Comité des Régions. La Bretagne n'a aucun député propre alors qu'un pays de taille comparable comme l'Irlande a 12 députés.

Gérer les fonds européens

En 2010, lors de la révision des programmes européens, la Bretagne et ses eurodéputés devront obtenir, comme pour l'Alsace, depuis 2002, le transfert de gestion du FEDER (Fonds de cohésion de développement régional), du FSE (Fonds social européen) actuellement gérés par l'Etat par le biais des préfets.

De même la Bretagne doit pouvoir gérer directement les aides de la FEP (Fonds européen de la pêche) et de la PAC (Politique agricole commune), une PAC plus écologique mieux répartie entre les céréaliers et les éleveurs et les producteurs laitiers.



Parti Breton : des hommes et des femmes engagés pour la Bretagne et l'Europe

Parti Breton · BP 50403 · 56104 Lorient Cedex · contact@partibreton.org

www.partibreton.org